



BRP ANNONCE LE REFINANCEMENT DE SES FACILITÉS DE CRÉDIT

Mai 23, 2018

Valcourt (Québec), le 23 mai 2018 – BRP Inc. (TSX : DOO) a annoncé aujourd'hui qu'elle a refinancé ses facilités de crédit.

Dans le cadre de ce refinancement, le capital avancé aux termes du prêt à terme a été augmenté pour passer de 789 millions de dollars américains à 900 millions de dollars américains. Le capital maximal disponible aux termes de la facilité de crédit renouvelable a été augmenté pour passer de 475 millions de dollars canadiens à 575 millions de dollars canadiens. La date d'échéance des deux facilités de crédit a été reportée de deux ans, soit jusqu'en 2025 pour le prêt à terme et jusqu'en 2023 pour la facilité de crédit renouvelable.

La facilité à terme a été contractée au prix d'émission original de 99,75 % et établie au taux LIBOR majoré de 2,00 %, soit une réduction de 50 points de base. La facilité de crédit renouvelable est assujettie à une grille de prix modifiée fondée sur l'endettement et peut donc être établie au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % (ou, au gré de BRP, au taux préférentiel ou au taux de base majoré de 0,75 %) selon le ratio d'endettement en vigueur à la clôture, soit une réduction de 25 points de base. D'autres modifications apportées aux conventions régissant les facilités de crédit procurent plus de souplesse à BRP ainsi qu'à ses activités, en plus d'améliorer sa capacité à contracter des prêts à terme supplémentaires.

Valeurs Mobilières TD et BMO Marchés des capitaux ont agi à titre de coarrangeurs principaux, et Valeurs Mobilières TD, BMO Marchés des capitaux, RBC Marchés des Capitaux et Citibank, N.A. ont agi à titre de teneurs de livres conjoints pour la syndication de la facilité à terme.

BMO Marchés des capitaux, RBC Marchés des Capitaux et Valeurs Mobilières TD ont agi à titre de coarrangeurs principaux et teneurs de livres conjoints pour la syndication de la facilité de crédit renouvelable, et la Banque Nationale du Canada a agi à titre d'agent de syndication. La Banque de Montréal agit à titre d'agent administratif pour les deux facilités de crédit.

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans le domaine des véhicules récréatifs motorisés et des systèmes de propulsion; notre succès se base sur 75 ans d'ingéniosité et une attention obsédée sur le client. Notre gamme de produits de pointe comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules routiers et hors route Can-Am, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. Nous concevons également notre propre gamme dédiée de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'améliorer votre expérience de conduite. Nos revenus annuels de 4,5 milliards de dollars canadiens proviennent de ventes dans plus de 100 pays, et notre main-d'œuvre se compose de plus de 10 000 personnes déterminées et débrouillardes.

www.brp.com

[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant au refinancement des facilités de crédit et son incidence possible, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « planifier », « avoir l'intention de », « anticiper » ou « croire », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et sont assujettis à d'importants risques et incertitudes. On ne peut prêter foi aux énoncés prospectifs parce qu'ils sont tributaires, notamment, de l'évolution des circonstances externes et des incertitudes générales inhérentes à l'entreprise. Les résultats réels peuvent différer considérablement des résultats présentés dans les énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, dont ceux indiqués dans la notice annuelle et le rapport de gestion de BRP. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué témoignent des attentes de BRP à la date du communiqué (ou à celle à laquelle ils ont par ailleurs été faits) et sont susceptibles de changer après cette date. Toutefois, BRP n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Pour renseignements :

Magali Valence
Chef de service, Communications externes
Tél. : 450 532-6155
magali.valence@brp.com

Philippe Deschênes
Analyste financier
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com